

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES
Assemblée Générale du 21 Septembre 2010

La Commission Locale d'Information de Soulaines a tenu une assemblée générale le 21 Septembre 2010 à la Salle des Fêtes de Soulaines.

La liste d'émargement des présents est annexée au présent compte rendu. On notera la présence de 25 membres à voix délibératives, le quorum de 50 % est validé.

Introduction de Philippe Dallemagne qui précise justement que le quorum est atteint mais que cela n'a pas été simple en regrettant l'absence de tous les conseillers généraux, députés et sénateurs qu'il oppose à l'assiduité des maires.

Après avoir excusé explicitement le Président Adnot, Philippe Dallemagne fait part à l'assemblée de l'arrivée d'un nouveau membre – Michel Gueritte – Président de la QV. Cette décision est actée par l'arrêté n°2010-2462 du Président du Conseil Général de l'Aube constatant la composition de la CLI de Soulaines.

La parole est donnée à Monsieur Torres qui présente le diaporama que l'on retrouve sur le CD de compte rendu.

Philippe Dallemagne fait part à l'assemblée de sa participation à un exercice mise en place par l'ASN visant la mise en œuvre du Plan d'Urgence Interne (PUI) sur le terminal ferroviaire et sur le CSFMA. Il propose qu'un membre des commissions Communication et Environnement soit présent lors de ces inspections, l'assemblée approuve.

Monsieur Michel Babel lui succède pour présenter le bilan de l'ASN sur le CSFMA en 2009 ainsi qu'un certain nombre de points d'actualité qui seront précisés lors d'une prochaine AG et sur lesquels chacun est d'ores et déjà invité à réfléchir.

Philippe Dallemagne fait part à l'assemblée que l'étude sur la santé des populations à proximité du CSFMA menée par l'INVS arrive à son terme et qu'une information sur les résultats de ces travaux pourrait être donnée lors d'une prochaine réunion de la Commission Locale d'Information. La date du 5 Novembre tout comme les modalités d'accès par les populations aux résultats de ces travaux restent à confirmer.

Les statuts et le règlement intérieur (dont copies sont également sur le CD) de la CLI de Soulaines prévoient la nomination d'un Commissaire aux Comptes. Monsieur Thierry François – Expert Comptable - 10 000 Troyes est proposé, l'assemblée approuve à l'unanimité. Comme il est d'usage, est également nommé un commissaire aux compte suppléant KPMG Audit – 67 300 Schiltigheim.

Philippe Dallemagne propose à l'assemblée qu'une convention soit établie avec la Communauté de Communes de Soulaines pour assurer le secrétariat de CLI sur la base approximative d'un quart de poste, soit 6 500 € annuels. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Philippe Dallemagne propose à l'assemblée d'adopter le budget suivant au titre de l'année 2010 :

Depenses		Recettes	
Frais d'affranchissement	500,00 €	Subvention Conseil Général de l'Aube	10 000,00 €
Fournitures administratives	500,00 €		
Frais de reception et Organisation des AG	3 000,00 €	Subvention ASN	7 000,00 €
Frais de personnel (1/4 poste)	6 500,00 €		
Frais bancaires	100,00 €	Fonds propres CLI	4 950,00 €
Commissaire aux comptes	1 800,00 €		
Frais d'impression bulletins semestriels	3 000,00 €		
Frais de déplacement	500,00 €		
Site internet CLI	6 000,00 €		
Frais insertion au Journal Officiel	50,00 €		
	21 950,00 €		21 950,00 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

Il est proposé à l'assemblée une orientation budgétaire pour 2011 selon les éléments suivants :

Depenses		Recettes	
Frais d'affranchissement	500,00 €	Subvention Conseil Général de l'Aube	10 000,00 €
Fournitures administratives	500,00 €		
Frais de reception et Organisation des AG	3 000,00 €	Subvention ASN (fonctionnement)	12 700,00 €
Frais de personnel (1/4 poste)	6 500,00 €	Subvention ASN (Analyse)	12 500,00 €
Frais bancaires	100,00 €	Fonds propres CLI	15 200,00 €
Commissaire aux comptes	1 800,00 €		
Frais d'impression bulletins semestriels	6 000,00 €		
Frais de déplacement	1 000,00 €		
Voyage d'etudes	6 000,00 €		
Analyses dans l'environnement	25 000,00 €		
	50 400,00 €		50 400,00 €

L'orientation budgétaire est adoptée à raison de 24 POUR et 1 CONTRE.

Monsieur Michel Babel précise que la CLI de Soulaines a déjà reçu des financements de l'ASN pour financer des études dans l'environnement et que si elle a tout a fait le droit de solliciter une nouvelle aide, elle ne serait pas prioritaire par rapport à d'autres CLI qui elles n'auraient pas encore été soutenues par l'ASN. Ceci ne concerne pas la subvention au titre du fonctionnement de la CLI de Soulaines.

Mademoiselle Céline Picard – Rapporteur de la Commission Communication fait part à l'assemblée des travaux réalisés par la commission qui devrait permettre la publication d'un bulletin d'ici la fin de l'année. La commission Communication a déjà commencé à travailler sur la création d'un logo et d'un site internet.

Fin de la séance.